

—\$43,054 de déficit en 4 ans! m'écriai-je, mais ce n'est rien, et je ne comprends pas toute la campagne qu'on fait contre Mercier, pour cela.

Mon aîné qui est pourtant un garçon bien respectueux se mit à rire si fort et si longtemps que les oreilles commençaient à me chauffer.

—Quand il reprit son calme il me dit : Excusez-moi, mais ce résultat est si étouffamment faux que je n'ai pu me retenir.

—Pourtant ce sont des chiffres officiels ; un ministre comme M. Shehyn, n'oserait pas mentir et donner des chiffres faux à la chambre.

—Certainement, mais vous trouverez que M. le trésorier Shehyn a bien le soin de toujours dire à la chambre après avoir fourni ses comptes ;

Cet état, naturellement, ne donne que l'ensemble des opérations de cet exercice mais n'indique pas exactement la situation. (Discours du février 1890. Page 91.)

Cette phrase, la plus monumentale qu'un ministre des finances ait jamais prononcée accompagne tous les comptes présentés par M. Shehyn ; et c'est pour expliquer et embrouiller ces comptes qu'il prononce les longs discours que notre député vous a envoyés.

—Alors fais-la moi cette situation.

M. Mercier dépense les dépôts confiés au gouvernement.

—Rien de plus simple. Voyez-vous, le gouvernement Mercier avait une manière à lui de tenir ses comptes. Ordinairement les gouvernements comme les particuliers font une différence entre les recettes provenant de ce qu'on leur doit, et les recettes provenant d'emprunts ou de sommes qu'on leur confie. Ainsi pour un gouvernement les recettes réelles, celles qu'on appelle *ordinaires*, ne doivent se composer que des taxes, licences, redevances ou autres revenus similaires. Quant aux sommes que les contracteurs ont pu confier au gouvernement, ou celles que le gouvernement a pu emprunter c'est ce que les gouvernements appellent recettes extraordinaires, et ce que vous et moi nous appellerions tout simplement des dettes ordinaires.

Ainsi, M. Mercier a permis à son trésorier de dépenser \$2,178,046, que lui avaient confiées les compagnies de chemin de fer, les employés du gouvernement, les instituteurs, etc.